

Rappels des risques :



Inhalation de polluants issus de la dégradation de peinture

Pré-requis

Il est interdit de meuler, souder ou oxycouper une surface peinte.

Règles générales

- La découpe par moyen mécanique (scie sabre ou meule à tronçonner), sur une surface avec peinture non toxique, est autorisée avec le port du masque anti-poussières (FFP3).
- Avant les travaux de soudage, meulage, oxycoupage, retirer la peinture sur la zone de feux nus des deux côtés de la pièce. Décaper par :
 - ✓ piquage (marteau pneumatique à aiguilles)
 - ✓ grattage (grattoir de mécanicien)
 - ✓ sablage
 - ✓ décaper chimiquement en dernier recours.

Obligatoire

Rédacteur :
E. LETERRIER

Vérificateur :
C. BAPTISTE
Visa : ACQUIS

Approbateur :
Y HUMBERT

Date : 25/05/2021
VISA : ACQUIS
Original à SM/HSE